



# MARDI du RNMH 11 octobre 2022

## 11h-12h30



Ce 11 octobre nous avons pu tenir une réunion sans coupure toutes les 40mn grâce au compte zoom de Delphine que nous remercions. Joseph et Stéphane trouveront sans doute prochainement une solution d'abonnement convenant à nos besoins.

Olivier a présenté à Joseph, Hélène, Delphine, Anne-Marie, Stéphane, Michaël et Gilles "[La caméra delle lacrime](#)" association de Clermont-Ferrand qui envisage d'adhérer au RNMH et nous l'accueillerons avec plaisir.

Cet ensemble musical spécialisé dans les musiques du moyen-âge organise des partenariats avec les déficients visuels de l'association Valentin Haüy. L'expérience sera sûrement très enrichissante et instructive... à suivre...



Nous avons abordé ensuite différents sujets pratiques :

Une carte temporaire de stationnement sur une place réservée aux personnes à mobilité réduite peut être attribuée par la mairie en cas d'handicap momentané, par exemple suite à une entorse. Attention elle n'est valable que dans la commune et sans cette carte ou la "carte mobilité inclusion" l'amende est élevée !

Il est recommandé de souscrire, individuellement ou avec un contrat groupe de l'employeur, à une assurance perte de salaire pour un congé maladie de longue durée. Mais elle couvre rarement la totalité du salaire et ne prend pas en compte les primes.

Hélène nous propose d'inviter la référente du [Règlement Général de la Protection des Données \(RGPD\)](#) de son agglomération avec laquelle elle s'en est entretenue. Nous sommes tout à fait d'accord et Joseph propose de réserver un mardi à ce sujet important.



Anne-Marie grâce à son enthousiasme et sa détermination a persuadé sa directrice et ses collègues de l'importance de son rôle de référente pour l'accueil des publics en situation de handicap, super et bravo !

Nous avons ensuite encore beaucoup parlé de la relation du professeur avec un.e élève qui confie son malaise, même ses projets de tentative de suicide. La question que nous nous posons tous : jusqu'où, en tant que professeur de musique, puis-je aller dans mon soutien, mon aide ?

Informez l'élève qu'il existe un numéro national de prévention du suicide : 3114 ou il/elle pourra trouver des personnes à l'écoute et prêtes à le soutenir. D'autre part si il/elle se confie à son professeur et pratique avec plaisir son instrument c'est qu'il y a là pour lui/elle un sens à sa vie qu'il faut encourager et valoriser.

Le problème est complexe et nous sommes pédagogues et non thérapeutes et il n'existe pas de solution miracle. En parler à l'entourage de la personne : parents, amis, autres enseignants. On peut simplement se rassurer un peu en se disant que ceux qui parlent de se suicider ne le font pas. En tous cas quand il y a passage à l'acte c'est vraiment un choc et traumatisant et on se culpabilise de ne pas l'avoir vu venir.

De "la chambre des larmes" au suicide, voilà un mardi assez sombre mais nos rencontres sont là pour parler de tout. Joseph propose de trouver des sujets plus gais, plus drôles pour mardi prochain 18 octobre...

Nous vous attendons nombreux à nos rencontres informelles des mardis de 11h à 12h30 pour apporter vos expériences, idées, questions, projets à partager, nourrir l'expérience commune du réseau et faire avancer la pratique musicale inclusive. A bientôt !

Bien d'autres sujets ont été abordés.

Il est impossible de tout évoquer dans un billet d'humeur. N'hésitez pas à nous rejoindre et à participer.

Pour vous inscrire et recevoir les codes de la visio #Zoom correspondante [cliquer ici](#)

## Rendez-vous le 18 octobre 2022

### pour la suite des aventures des Mardis du

